



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Le Secrétaire d'Etat

BSEF/DGI/00044/11-15

No.

NOV 09 2015

Port-au-Prince, le.....

Monsieur Miradin **MORLAN**
Directeur Général
Direction Générale des Impôts
En ses Bureaux.-

Monsieur le Directeur Général,

Le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) vous présente ses compliments et vous informe que lors du Conseil de Gouvernement du **Vendredi 6 Novembre 2015**, il a été décidé d'annuler les dispositions prévues aux **articles 23, 24 et 34 du Décret** établissant le Budget Général de la République **2015-2016** relatives à l'augmentation du **droit de passeport, du permis de conduire et de la taxe d'immatriculation fiscale.**

Vous voudrez bien passer les instructions appropriées aux Services compétents de votre Administration pour l'application immédiate de cette décision.

Le Ministère de l'Economie et des Finances saisit l'occasion pour vous renouveler, **Monsieur le Directeur Général**, ses salutations distinguées.

